

PROGRAMME DETAILLE ET FORMATEUR

Actualités sociales (col.)

Préambule :

La maîtrise des nouvelles règles en matière sociale est déterminante pour mener à bien les missions sociales du cabinet et informer les clients.

Au cours de cette formation, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence sera axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences

Bénéfices participants :

- Appliquer les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet
- S'approprier l'actualité sociale de l'année écoulée
- Être capable de mener des actions de sensibilisation auprès des clients
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences
- Appréhender la nécessité de se tenir à jour en permanence eu égard à la nature évolutive de la matière

Public visé : chef de mission EC, collaborateur juridique, collaborateur paie, collaborateur social, responsable RH cabinet, responsable service juridique.

Date et durée :

Jeudi 18 février 2027 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (7h) dans les locaux de Terra Gestion, 259 rue Pierre et Marie Curie, 77000 VAUX-LE-PENIL.

Accessibilité : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à contact75@terragestion.com, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Prérequis : cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Tarif Terra Gestion : 310 € HT

Modalités d'inscription et d'annulation : sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Débat
- Echanges d'expériences
- Exposé

Moyens techniques :

- Tableau numérique et/ou vidéoprojecteur pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Les supports de cours sont remis électroniquement aux participants le jour de la formation

Modalités d'évaluation :

- Quiz
- Questionnaire de validation des acquis

Nombre de participants : cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 25 personnes.

Nature de la formation dispensée : à l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire.

Qualité et évaluation de la formation : un questionnaire sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard de ses attentes.

Questions Traitées :

1 – Les nouveaux textes législatifs et réglementaires

2 – Décrets

3 – Actualité jurisprudentielle

- Relations individuelles du travail
 - Exécution du contrat de travail
 - Modification du contrat de travail
 - Rupture du contrat de travail
- Relations collectives du travail
 - Environnement juridique de l'entreprise
 - Durée du travail
 - Épargne salariale
 - Représentants du personnel
- Protection sociale
 - Cotisations sociales
 - Protection sociale complémentaire

FORMATEUR :

Les formateurs sélectionnés par SUPEXPERTISE sont des professionnels choisis pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.